

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	22-07-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Date du concours :	03-12-2025

Informations sur l'établissement

Nom : EPS ERASME / GATELET Audrey
Ville : 92160 Antony

Pour candidater

Date limite de
candidature : 27-10-2025

Conditions de candidature :

Conformément au décret n°2020-791 du 26 juin 2020, les agents à temps non complet peuvent également s'inscrire au présent concours. Pour les agents à temps non complet, cette durée ne peut être inférieure à 50 % ni excéder 70 %.

Considérant l'article 3 du décret susvisé, le concours est ouvert aux personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- a) Soit d'un diplôme d'études supérieures en psychologie,
- b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
- c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

2° De la licence visée au 1 ° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris.

4 ° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

5 ° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre II du décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les titres et diplôme visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre de la santé.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes (en cinq exemplaires) :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination, le cas échéant, accompagné de la fiche du poste occupé ;
- Le diplôme de psychologue, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

Pour l'épreuve adaptée :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,
- Un curriculum vitae dactylographié de deux pages au plus, décrivant son parcours universitaire et, le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués
- Une lettre de motivation, dans laquelle le candidat présentera notamment les éléments qui constituent, selon lui, les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche.
- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination, le cas échéant, accompagné de la fiche du poste occupé ;
- Le diplôme de psychologue, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

Mail pour l'envoi des
candidatures :

audrey.gatelet@eps-erasme.fr

Adresse postale pour
l'envoi des candidatures :

EPS ERASME – Madame Tiphaine TONNELIER, Directrice des Ressources Humaines,
143 avenue Armand Guillebaud – BP 50085 – 92161 ANTONY Cedex.